



Communiqué de presse

## Contrôle des chantiers de la construction dans le canton de Vaud **Huit assermentations par la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux**

Morges, 5 décembre 2016 – **La Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a assermenté lundi matin à Morges les sept inspecteurs du Contrôle des chantiers de la construction du canton de Vaud (CCC) ainsi que leur coordinateur. Ce service issu d'un partenariat entre Etat, patronat, syndicat et SUVA dispose désormais de possibilités d'actions étendues.**

Travail au noir, indemnités de repas, sécurité sur les chantiers : les règles à respecter sont nombreuses, dans le secteur de la construction, qu'elles émanent des conventions collectives de travail ou des lois fédérales. Pour vérifier leur application, le Contrôle des chantiers de la construction du canton de Vaud sillonne le canton, agit sur dénonciation ou aléatoirement. Ce service quadripartite est désormais composé de sept inspecteurs et d'un coordinateur, appuyés par un secrétariat.

Les inspecteurs et leur responsable ont été assermentés lundi au Château de Morges par Madame Béatrice Métraux. Jusque-là, le préfet de Morges se chargeait de cet acte, mais une assermentation par la conseillère d'Etat apporte une plus grande légitimité aux inspecteurs, des moyens de contrôle étendu, ainsi que les prérogatives utiles à cette mission. Cette évolution permettra un renforcement de la lutte contre le travail au noir, en évitant également toute remise en question sur l'aptitude des inspecteurs à intervenir sur les chantiers de l'ensemble du territoire vaudois.

### **A propos du CCC**

Le Contrôle des chantiers s'inscrit dans le cadre des mesures de surveillance prévues par les dispositions légales et conventionnelles liées au droit du travail, au droit migratoire, à la lutte contre le travail au noir, aux assurances sociales, aux marchés publics, à la sécurité au travail, à la gestion des déchets et à l'environnement.

S'appuyant sur une convention quadripartite, ce dispositif s'applique à toute entreprise ou personne, indépendante ou salariée, fournissant des prestations dans le secteur de la construction, artisanat et activités analogues, métiers de la pierre, paysagistes et entrepreneurs de jardins ainsi que nettoyeurs du domaine de la construction et échafaudeurs.

### **Pour tout contact :**

Laurent Chappuis, Coordinateur du Contrôle des chantiers, 079 536 38 36

Pietro Carobbio, Président de la Commission de surveillance, 079 670 50 48

Frédéric Burnand, Fédération vaudoise des entrepreneurs, 079 417 09 65

**Informations complémentaires** sous [www.ctrchantiers-vd.ch](http://www.ctrchantiers-vd.ch)

**Photo de l'assermentation** sur demande à [communication@fve.ch](mailto:communication@fve.ch)